

Soutenance de thèse de M. Romain Benoit-Lévy (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-m-romain-benoit-levy>)

Sous la direction de monsieur Philippe Hamon

Titre des travaux :

L'honneur et l'intérêt. Le Tribunal des maréchaux de France, une justice pour nobles et militaires (XVIIe- XVIIIe siècles)

Résumé :

Le Tribunal des maréchaux est définitivement créé par Henri IV afin de concilier les querelles des nobles et des militaires et ainsi éviter les duels. À partir des années 1650, des lieutenants des maréchaux, juges locaux du point d'honneur, sont nommés dans les bailliages et sénéchaussées. Le tribunal parisien s'organise et se structure autour des maréchaux et d'un secrétaire général, en s'appuyant notamment sur les officiers de la compagnie du prévôt général de la Connétablie et maréchaussée de France.

Proposant une médiation contrainte, ce tribunal répare les offenses et arbitre des conflits seigneuriaux. Après une phase de juridisation puis de judiciarisation de ces conflits d'honneur, le point d'honneur dont il a la charge devient un principe juridique. Ce dernier est au fondement d'une juridiction mais aussi d'un marché privilégié de crédit : les billets d'honneur. Cette forme originale de billet, qui n'engage que l'honneur du débiteur, est apparue dans la seconde moitié du XVIIe siècle et se diffuse rapidement. Très critiquée par le parlement de Paris, elle est pourtant tolérée voire favorisée par la monarchie qui y voit un moyen de financer l'effort de guerre. Ces billets sont le pendant de l'« impôt du sang » versé service du roi dans les armées. À travers eux, nobles et militaires ont en effet accès à un marché privilégié et à une justice plus conciliante.

Ce crédit du sang est celui qui peut mener au duel, qui est utile au roi et intéressant pour les nobles et militaires. Entre l'honneur et l'intérêt, le Tribunal des maréchaux, réservé aux nobles et aux militaires, demeure, jusqu'à la Révolution, une justice sommaire privilégiée où l'on juge et est jugé entre soi.

Mots clés : Honneur ; duels ; crédit ; noblesse ; histoire ; justice.

La soutenance est publique